

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES DE LA CÔTE-NORD

Nom de l'installation visitée : CHSLD N.-A.-LABRIE

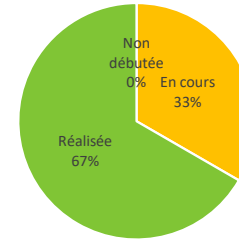
Région : Côte-Nord

Date de la visite : 22 octobre 2019

Date de transmission au MSSS : 3 avril 2020

Reddition de comptes : 22 octobre 2021

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	2	2	4
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	1	4	5
Total	0	3	6	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 30 juillet 2020			Reddition de comptes au 21 octobre 2020			Reddition de comptes au 22 octobre 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
		Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ								
1 Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : <ul style="list-style-type: none"> que les contentions physiques soient utilisées en dernier recours; d'offrir annuellement des activités d'information ou de sensibilisation concernant les soins palliatifs et de fin de vie. 	2020-07-24		X			X			X	

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		30 juillet 2020			21 octobre 2020			22 octobre 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de réaliser des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur le plan clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.		X			X				X
3	le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : • de promouvoir les droits des résidents; • d'informer systématiquement le comité de résidents lors d'une nouvelle admission.		X			X				X
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.		X			X			X	
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE										
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de réaliser une activité post-admission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches, lors de l'accueil.		X				X			X
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les : • interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité en incluant les proches; • plans de travail des préposés aux bénéficiaires soient élaborés selon les besoins spécifiques des résidents.		X			X				X
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que la température de la nourriture soit adéquate.		X			X				X
8	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : • que les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale; • qu'un menu alternatif soit proposé aux résidents qui ne s'alimentent pas ou qui le demandent.		X			X				X
9	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient élaborées en tenant compte des intérêts et des besoins des résidents et qu'elles soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.			X			X			
10	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que : • des moyens soient prévus pour recruter des bénévoles; • d'améliorer le soutien offert aux bénévoles.		X			X			X	